

FORMATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR – PORT DU HARNAIS

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Etre capable de de mettre en œuvre un équipement de protection individuel contre les chutes de hauteur sur un site équipé de points d’ancrage (ligne de vie, point fixe)

PUBLIC CIBLE

Salarié amené à réaliser des travaux en hauteur l’exposant au vide et nécessitant le port d’un équipement de protection individuel contre les chutes de hauteur en utilisant les points d’ancrages identifiés par une personne qualifiée.

PREREQUIS

Aptitude médicale au port des EPI antichute

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance de présentation théorique et d’exercices pratiques. Le formateur est susceptible d’utiliser, en fonction des situations rencontrées, des supports tels que diaporama PowerPoint, photographies, films. Un livret reprenant les points clés sera remis à chaque stagiaire en fin de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Matériel spécifique pour les travaux en hauteur : harnais, longues, enrouleurs, lignes de vie provisoire etc.

MODALITE D’EVALUATION :

Evaluation formative et sommative en fin de formation à l’aide d’un QCM.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L’ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestation de fin de formation, attestation de compétences, feuille d’évaluation de fin de stage.

PROGRAMME :

Introduction

Statistiques et causes d’accidents du travail en hauteur

Prévention des accidents du travail

Les champs d’intervention : La prévention, la protection et la réparation
Les principes généraux de la prévention

Le travail en hauteur

Contexte réglementaire – le Décret de 2004
Les recommandations CNAM R424 et R430
Nacelle élévatrice, Echafaudage, Echelles et escabeaux

Les protections collectives

Moyens d’accès, plan de travail, garde-corps, Filets

Les protections individuelles contre les chutes de hauteur

Les composants d’un système d’arrêt de chute
Harnais, systèmes de liaison et connecteurs
Les dispositifs d’ancrage et classes d’ancrage
Les ancrages provisoires de classe B
Les règles de sécurité : Facteur de chute et force de choc ; Tirant d’air et effet pendulaire
Les contrôles et vérifications périodiques
Entretien et stockage

Mise en application pratique

S’équiper et régler son harnais antichute
Choisir le système de liaison adapté
Se déplacer sur une ligne de vie classe C

ORGANISATION

Formation port EPI contre les chutes de hauteur	
Encadrement	Formateur travail en hauteur
Effectif	8 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)